



# Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 31 octobre 2019

Mesdames et Messieurs les Membres du  
Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, le :

**Mercredi 6 novembre 2019**

**à 20 heures**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- 1 – Décisions modificatives budgétaires
- 2 – Lotissement du Stivel :
  - a- Travaux SDE
  - b- Lancement de la consultation des entreprises
  - c- Fixation du prix de vente
- 3 – Bail avec l'école DIWAN
- 4 – Tarifs du Camping
- 5 – Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire**  
**Gervais EGAULT**

